

Sommaire

ACTUALITES DU PRITH

- Lancement de l'action « Maintien dans l'emploi dans la Fonction publique par le soutien à la mobilité »
- Journées territoriales entreprises adaptées : « Cap vers l'entreprise inclusive : les leviers mobilisables, les coopérations à mettre en œuvre »
- Un nouvel outil de communication au Prith : « Les Dossiers du Prith Grand Est »

PUBLICATIONS

- Les demandeurs d'emplois bénéficiaires d'une reconnaissance de Handicap - Pôle emploi Statistiques et indicateurs n°19.045
- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2017- Dares
- Rapport Igas : les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)
- Référentiel de l'orientation professionnelle en MDPH - Guide d'appui aux équipes pluridisciplinaires des maisons départementales des personnes handicapées - CNSA
- Catalogue d'intervention du Fiphfp

ZOOM SUR...

- Comité interministériel du handicap
- Publication d'un Appel à Projet sur le Maintien et la Prévention de la Désinsertion Professionnelle par l'Agefiph à compter du 20 janvier prochain
- Une convention pour favoriser l'emploi des personnes handicapées en intérim
- « Ensemble, osons l'emploi ! » : la nouvelle stratégie interministérielle pour l'emploi des personnes en situation de handicap

L'ACTUALITE EN CHIFFRES

- Bilan PRF
- Bilan de l'édition 2019 de la SEEPH, en région Grand Est

ACTUALITES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

- Arrêté du 25 novembre 2019 relatif aux modalités de demande ou de renouvellement d'agrément d'accords en faveur des travailleurs handicapés
- Arrêté du 20 novembre 2019 fixant la liste des entreprises adaptées retenues pour mener l'expérimentation d'un accompagnement des transitions professionnelles en recourant au contrat à durée déterminée conclu en application de l'article L. 1242-3 du code du travail
- Arrêté du 20 novembre 2019 fixant la liste des organismes habilités à créer une entreprise adaptée de travail temporaire

AGENDA



Actualités du PRITH

•• Lancement de l'action « Le maintien en emploi dans la fonction publique par le soutien à la mobilité (inter-fonctions publiques et public-privé) » piloté par le Fiphfp

Depuis le 9 décembre dernier, les travaux sont lancés et associent des acteurs mobilisés sur cette thématique (plateforme RH interministérielle, ANFH, opérateurs du maintien, CDG, employeurs publics...).

Une enquête par voie de questionnaire sera adressée aux employeurs publics (des trois versants) afin de les questionner sur les principaux freins à la mobilité des agents fragilisés sur leur poste de travail, et de recenser les leviers, mais aussi leurs expériences pour soutenir la mobilité des agents et œuvrer à favoriser leur maintien dans l'emploi.

Leurs pratiques, leurs connaissances et mobilisations des outils- dispositifs seront également sondées par le questionnaire.

Le Handi-pacte s'associe à ce projet également et diffusera largement le questionnaire auprès des employeurs publics. Une communication spécifique sera réalisée courant du 1er trimestre 2020 par le Handi-Pacte.

•• Journées territoriales Entreprises Adaptées – Service Public de l'Emploi: « Cap vers l'entreprise inclusive : les leviers mobilisables, les coopérations à mettre en œuvre »

Dans le cadre du plan d'action partenarial pour l'entreprise inclusive déployé sur la Région Grand Est, la Direccte, Pôle emploi, Agefiph, Fiphfp, Unea, Cheops et l'ARML organisent une journée « **Cap vers l'entreprise inclusive : les leviers mobilisables, les coopérations à mettre en œuvre** ».

Cette journée rassemblera les dirigeants des entreprises adaptées de la région et les conseillers Cap emploi, Pôle Emploi et des missions locales avec pour objectif principal d'identifier les leviers opérationnels qui permettront d'améliorer les collaborations entre les entreprises adaptées et les acteurs du SPE.

Cette journée sera organisée autour de séquences en plénière, le matin, avec notamment des témoignages relatifs aux expérimentations, et d'échanges entre acteurs du secteur et du SPE l'après-midi, sous forme d'ateliers thématiques :

- Le recrutement en entreprise adaptée (socle et expérimentations)
- Le parcours de professionnalisation, d'insertion et de formation au sein de l'entreprise adaptée
- L'accompagnement aux transitions en sortie de l'entreprise adaptée.

Ce temps fort sera décliné sur 3 territoires :

- Champagne-Ardenne, le jeudi 30 janvier 2020 (10h à 16h30) à Châlons-en-Champagne
- Lorraine, le jeudi 6 février 2020 (10h à 16h30) à Villers-lès-Nancy
- Alsace, le mardi 11 février 2020 (10h à 16h30) à Strasbourg

•• Un nouvel outil de communication au Prith : Les Dossiers du Prith Grand Est

En parallèle de la production et diffusion trimestrielle de la Newsletter, un nouvel outil de

communication voit le jour au travers d'une publication appelée « **Les Dossiers du Prith Grand Est** », qui s'articule autour de 2 types de publications :

- Une collection « Eclairages » qui a pour vocation de traiter des thématiques en lien avec les axes du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés. Elle se veut pédagogique et vise à analyser et mettre en exergue les cadres législatifs et organisationnels, les enjeux, les acteurs, les mesures et les dispositifs en liens avec la formation, l'insertion professionnelle, l'inclusion et le maintien en emploi des personnes handicapées.
- Une collection « Expériences et témoignages » : cette publication vise à informer et communiquer sur des démarches ou dispositifs particuliers en lien avec la formation, l'insertion professionnelle, l'emploi ou le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, et inclus des résultats, la valorisation d'impacts ou d'effets. Au moyen d'une rubrique « témoignages », la parole sera donnée aux professionnels, voire aux entreprises et/ou personnes handicapées.

La première production, en lien avec l'axe « maintien en emploi » du PRITH, sera diffusée dans les prochaines semaines : « **La réforme de la formation : de nouveaux acteurs et dispositifs au service du maintien en emploi** ».



Publications

••• Les demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une reconnaissance de handicap - Pôle emploi Statistiques et indicateurs n°19.045 – Nov 2019



Pôle Emploi publie une étude statistique sur la population de demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une reconnaissance de handicap : accompagnement renforcé, accès à l'emploi, niveau de qualification, durée d'inscription sur la liste des demandeurs d'emplois, accès à la formation, prétentions salariales...

[Télécharger l'étude](#)

••• L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2017 Dares Résultats n°053

Le taux d'emploi direct en équivalent temps plein se stabilise.



[Télécharger la publication](#)

••• Rapport IGAS : les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)



Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ont succédé aux centres d'aide par le travail (CAT). Ces établissements médico-sociaux, principalement gérés par des associations, proposent une activité professionnelle à des adultes en situation de handicap. L'admission en ESAT nécessite une orientation par les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Près de 1 400 ESAT accueillent aujourd'hui environ 120 000 travailleurs handicapés.

Le rapport dresse un état des lieux du secteur et met en évidence la contribution des ESAT à l'inclusion socioprofessionnelle de publics fragiles qui, sans l'existence de ces structures, seraient fortement exposés au chômage, à l'inactivité et à l'isolement.

Il analyse également les facteurs qui entravent l'évolution des travailleurs handicapés concernés vers l'emploi en milieu ordinaire.

Il débouche sur des recommandations opérationnelles visant à faciliter les allers-retours entre le milieu protégé et le milieu ordinaire et propose de déployer beaucoup plus largement « l'emploi accompagné ».

[Télécharger la publication](#)

... Référentiel de l'orientation professionnelle en MDPH - Guide d'appui aux équipes pluridisciplinaires des maisons départementales des personnes handicapées Novembre 2019 - CNSA

Ce référentiel donne à voir et porte d'abord à la connaissance des membres de l'équipe pluridisciplinaire l'éventail large des solutions possibles pour accompagner un travailleur en situation de handicap en milieu ordinaire dans une optique inclusive. Le développement de nouveaux dispositifs comme l'emploi accompagné, la réforme récente des entreprises adaptées, la fusion des Cap Emploi et des services d'appui au maintien dans l'emploi (SAMETH) sont autant d'évolutions décrites dans ce référentiel. Elles participent toutes directement ou indirectement au même objectif d'accès et de maintien des travailleurs handicapés dans un milieu ordinaire de travail.



[Télécharger la publication](#)

... Catalogue d'intervention du Fiphfp

Le Fiphfp a mis à jour son catalogue d'interventions au 2 décembre 2019.

En particulier, concernant la mise en place pour la Fonction Publique d'Etat et Territoriale de la PPR (Période préparatoire au recrutement), le FIPHFP décide, à titre expérimental, d'aider à financer le coût de la formation à hauteur de 10 000 euros pour une durée maximale de 1 an (durant la période de la convention PPR), en complémentarité des dispositifs de droit commun mobilisés par les employeurs publics.

D'autres aides/mesures ont été supprimés, à compter du 1 janvier 2020 telles que des dépenses visant à rendre accessibles les locaux professionnels.

Télécharger la publication



Zoom sur...

... Comité interministériel du handicap

Mardi 3 décembre 2019, le Premier ministre Edouard Philippe a réuni l'ensemble du gouvernement pour un 3ème Comité interministériel du handicap (CIH).

Le Gouvernement se donne comme objectifs de continuer à simplifier et améliorer, sur tout le territoire, la vie des citoyens en situation de handicap. En 2020, l'accent est mis sur une véritable société du choix, où chaque personne pourra avoir le parcours personnel, scolaire, professionnel, culturel et sportif qu'elle souhaite près de chez elle.

En 2020, le Gouvernement se fixe comme objectif la mise en œuvre de 22 nouvelles mesures destinées à faciliter le quotidien des personnes handicapées.

En savoir plus : <https://handicap.gouv.fr/le-secretariat-d-etat/acteurs/comite-interministeriel-du-handicap-cih/le-comite-interministeriel-du-handicap/article/les-propositions-du-cih-le-3-decembre-2019>

... Publication d'un Appel à Projet sur le Maintien et la Prévention de la Désinsertion Professionnelle par l'Agefiph à compter du 20 janvier prochain

L'Agefiph engage une stratégie innovation 2020-2022, dédiée notamment aux actions innovantes et à la recherche. Elle prévoit d'y consacrer 10 millions d'euros en trois ans. Cet engagement pour l'innovation est intégré à la « Stratégie pour l'emploi des personnes handicapées » communiquée par le gouvernement, le 18 novembre 2019 dernier.

En 2020, pour répondre aux enjeux de la désinsertion professionnelle, l'Agefiph lance un appel à projets pour des actions innovantes portant plus spécifiquement sur « la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi ».

Les modalités pratiques (plateforme de projets, veille sur la recherche...) seront précisées à compter du 20 janvier 2020 sur le site www.agefiph.fr et sur le site www.agefiph-handinnov.com. Cet appel à projets "actions innovantes" s'accompagnera d'un appel à projets de recherche appliquée co-piloté par la Fondation internationale pour la recherche appliquée sur le handicap (Firah) et l'Agefiph sur ce même thème de « la sécurisation des transitions et des parcours professionnels. »

Télécharger le recueil pour l'innovation inclusive au service des entreprises 4.0 ainsi que le communiqué de presse

... Uniformisation et modernisation des systèmes d'information des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)

La CNSA a lancé en 2016 un chantier pour uniformiser et moderniser les systèmes d'information des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). Un budget de 19 millions d'euros a été mobilisé pour permettre l'harmonisation de tous les systèmes d'information grâce à un socle commun de fonctionnalités. On parle ainsi de « SI commun des MDPH ». Ce programme est lancé depuis plusieurs mois, et depuis fin 2019, 50 MDPH ont mis en service leur nouveau système d'information.

Plusieurs fonctionnalités ont été développées pour faciliter la transmission d'informations aux partenaires des MDPH, et simplifier les relations avec leurs usagers. Concrètement, il s'agit d'harmoniser l'informatisation des processus métier au sein des MDPH allant de l'instruction de la demande jusqu'au suivi des décisions, d'automatiser l'échange de données avec les caisses d'allocations familiales pour accélérer le paiement des prestations (AAH, AEEH...), avec les établissements médico-sociaux pour le suivi des décisions d'orientation et l'admission des personnes, d'automatiser la transmission des demandes de carte mobilité inclusion (CMI) à l'Imprimerie nationale...

Les personnes handicapées pourront également déposer leur demande en ligne si elles le souhaitent.

Plus d'informations sur le site de la CNSA : <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/programme-si-commun-mdph>

••• Une convention pour favoriser l'emploi des personnes handicapées en intérim

Le 24 septembre 2019, le ministère du Travail, le secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, Pôle Emploi, Cheops, l'UNML, l'Apec, l'Agefiph, l'Unsea, Prism'emploi, le Faf.TT, le Fastt et l'Oir (Observatoire de l'intérim et du recrutement) ont signé une convention cadre qui vise à favoriser le recrutement et l'insertion des personnes handicapées dans le secteur du travail temporaire. Cette convention cadre, conclue pour 3 ans, a pour objectif de favoriser la formation, l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap grâce à l'intérim, en s'appuyant sur le réseau des 10 000 agences d'emploi de la branche professionnelle du secteur temporaire, représentée par Prism'emploi. Pour atteindre cet objectif, les signataires s'engagent à développer et/ou renforcer leurs partenariats aux niveaux national, régional et local.



Télécharger la convention cadre

••• « Ensemble, osons l'emploi ! » : la nouvelle stratégie interministérielle pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Le 18 novembre 2019, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics ont installé le Comité national de suivi et d'évaluation de la politique d'emploi des personnes handicapées et ont présenté la nouvelle stratégie pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

Celle-ci est issue de 18 mois de concertation avec les partenaires sociaux, les associations représentatives des personnes handicapées, la commission emploi du CNCPH, l'Agefiph, le Fiphfp, les branches professionnelles, les acteurs du service public de l'emploi, du secteur adapté et du médico-social, et des chefs d'entreprises.

[En savoir plus](#)



L'actualité en chiffres

••• Bilan 2018 du Programme Régional de Formation de la région Grand Est / Niveau 2

En vue de la qualification des demandeurs d'emploi, la région propose chaque année à leur attention un programme structurel de formation comportant des actions de remise à niveau, de professionnalisation et de qualification : le Programme Régional de Formation (PRF). Le bilan 2018 précise que **2 231 personnes handicapées** sont entrées dans une formation du PRF Grand Est en 2018, soit **9,6 % du total des stagiaires** (23 351).

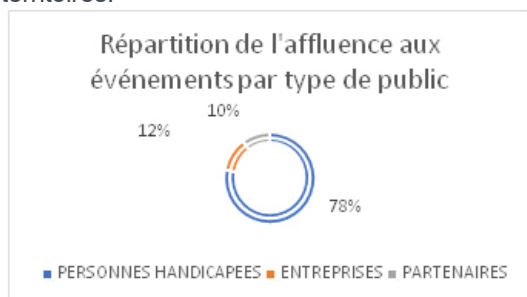
Pour mémoire les DEBOE à fin décembre 2018 étaient au nombre de 40 921 et représentaient 8,9% de la DEFM.

[Télécharger le bilan](#)

••• Bilan SEEPH 2019

Du 18 au 24 Novembre 2019 s'est déroulée la **Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées**.

En région Grand Est, la mobilisation et l'engagement des acteurs ont permis d'organiser **130 événements** dans nos territoires.



- **Une affluence record**

**#activateur
de progrès**
emploi&handicap

En 2019, la SEEPH c'est :

- Une **programmation riche et variée** proposée par les acteurs pour favoriser les rencontres autour d'espaces d'échanges multiples (jobs dating, conférences, expositions ...) et de thématiques différentes (handicap invisible, réforme OEH, formation, maintien...).

6 199 participants - soit une progression de la participation de 44% par rapport à 2018 - dont **740**

entreprises (privées /publiques) et 620 partenaires.

- Une communication au travers des médias régionaux et locaux :

24 conférences de presse, 5 interviews télévisées, 16 interviews radios et une diffusion de plus de 100 spots durant la semaine pour informer le grand public et une cinquantaine d'articles de presse qui ont été rédigés dans la presse régionale (DNA, Le Républicain Lorrain, La voix de la Haute Marne...)

- Une répercussion concrète sur le marché de l'emploi par 6 entrées en formation et 46 recrutements (Chiffres arrêtés au 13 décembre 2019).
- 160 entreprises de la région ont témoigné de leur engagement en faveur de l'inclusion en devenant #activateurs de progrès via leur inscription sur le portail.
- 35 personnes handicapées ont été accueillies dans des entreprises de la région dans le cadre du dispositif « Un jour, un métier en action »



Retrouvez le bilan SEEPH 2019 réalisé dans le cadre du PRITH sur notre site internet : <https://prith-grandest.fr/bilan-seeph-2019/>



Actualités législatives et réglementaires

- Arrêté du 25 novembre 2019 relatif aux modalités de demande ou de renouvellement d'agrément d'accords en faveur des travailleurs handicapés
- Arrêté du 20 novembre 2019 fixant la liste des entreprises adaptées retenues pour mener l'expérimentation d'un accompagnement des transitions professionnelles en recourant au contrat à durée déterminée conclu en application de l'article L. 1242-3 du code du travail
- Arrêté du 20 novembre 2019 fixant la liste des organismes habilités à créer une entreprise adaptée de travail temporaire

Télécharger les arrêtés



Agenda

A noter : certaines dates (séminaires/forum/événements ...) sont visibles sur le site du PRITH dans la rubrique [Agenda](#)

••• 17 et 18 Mars 2020 : Université du réseau des référents handicap



L'Agefiph vous donne rendez-vous les 17 et 18 mars 2020, au Centre des Congrès de Lyon pour le premier événement national dédié aux acteurs du handicap en entreprise. Inscrivez-vous pour échanger, développer votre réseau professionnel, vous outiller, vous former, mais aussi nourrir & innover vos pratiques en faveur de l'inclusion des personnes handicapées en entreprise !

100 intervenants, 30 exposants, 20 ateliers pratiques, 11 conférences et 9 modules de professionnalisation sont au programme !

Retrouvez le programme complet et inscrivez-vous sur : <https://www.agefiph-universite-rrh.fr/home/3139>

La participation à cet événement est gratuite.

••• Duoday – prochaine journée aura lieu le 14 mai 2020

Le 14 mai 2020, partout en France, l'opération DuoDay permettra la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires dans de nombreuses entreprises, collectivités ou associations.

Objectif : ensemble, dépasser nos préjugés et avancer vers l'inclusion.



<https://prith-grandest.fr/>

prith-grandest@practhis.asso.fr

[Se désinscrire](#)